

Vos questions / nos réponses

mon conjoint a rechuté

Par [Profil supprimé](#) Postée le 09/12/2011 11:56

Que faire pour l'aider, comment puis je lui parler de sa rechute; je n'y arrive plus; Il a fait une cure de désintoxication en sept 2008 et il a rechuté en juin 2011, il a un traitement de substitution de méthadone et actuellement il prend 7mg; Que faire?? il refuse de rencontrer quiconque pour demander de l'aide!!!

Mise en ligne le 12/12/2011

Bonjour,

Le parcours de soin qui vise à se détacher d'une addiction est très souvent long et jalonné de hauts et de bas, et donc de rechutes. Ceci ne veut pas pour autant dire que toutes les avancées qui ont été réalisées jusque là n'ont servi à rien. Votre ami a réussi à arrêter de consommer durant quasiment 3 ans, et a certainement rechuté pour des raisons qui sont en lien avec une souffrance qu'il a du mal à gérer autrement.

Faire partie de l'entourage d'une personne qui essaie d'arrêter de consommer amène souvent à se retrouver démunis et impuissants. Lui parler de sa rechute peut se faire à travers le sujet de ce qu'il vit si difficilement et qui l'a amené à reconsommer. Il s'agit de ne pas tant se focaliser sur le produit qu'il consomme, mais bien d'aborder la question de la souffrance que cela cache.

Bien qu'il "refuse de rencontrer quiconque pour demander de l'aide", il ne faut pas perdre de vue que le fait de s'inscrire dans un traitement de substitution est déjà une aide en soi. Lui seul, en fonction de la nature de ses problèmes et de ce qu'il se sent capable de mettre en place, peut déterminer si cette aide est insuffisante ou pas. L'aider peut aussi passer par la présentation de notre service, où il aurait la possibilité à travers un appel anonyme d'être soutenu et conseillé. Nous sommes joignables, tant pour vous que pour lui, au 0800.23.13.13, tous les jours de 8h à 2h, appel gratuit depuis un poste fixe.

En ce qui concerne les difficultés que vous rencontrez, sachez aussi qu'il existe des lieux où des professionnels spécialisés tels que des médecins et des psychologues peuvent vous accueillir de manière gratuite et confidentielle, afin d'être soutenu mais aussi conseillé en ce qui concerne la conduite à tenir. Vous trouverez leurs coordonnées ci-dessous.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA Alt10

49 boulevard du 14 juillet
10000 TROYES

Tél : 03 25 80 56 01

Site web : www.oppelia.fr/structure/alt/

Accueil du public : Lundi de 14h à 18h, mardi de 9h15 à 18h, mercredi de 9h15 à 13h et de 14h à 18h, jeudi et vendredi de 9h15 à 12h30 et de 14h à 18h, 1er et 3ème samedi du mois de 9h15 à 12h30.

Consultat° jeunes consommateurs : Accueil assuré par un psychologue et un infirmer, le mercredi de 14h à 18h, possibilité de rendez-vous du lundi au vendredi ou dans des lieux partenaires (maison des ados...)

[Voir la fiche détaillée](#)